

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2013

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1342)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 9

présenté par
M. Fourage

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« troisième »

le mot :

« second ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article L. 712-3 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ne compte que deux alinéas.